



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Bureaux de poste: Bretagne

Question écrite n° 38929

Texte de la question

Compte tenu de l'imperieuse nécessité de maintenir en zone rurale un réseau de communication adapté M Raymond Marcellin demande à M le ministre délégué auprès du ministre de l'industrie, des P et T et du tourisme, chargé des P et T, s'il peut lui assurer que, contrairement à certains projets qui inquiètent légitimement les maires de petites communes bretonnes, la direction régionale des postes ne procédera à aucune fermeture d'agence postale ni à aucun déclassement de recette rurale.

Données clés

Auteur : [M. Marcellin Raymond](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38929

Rubrique : Postes et télécommunications

Ministère interrogé : P.T.T.

Ministère attributaire : P.T.T.

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 avril 1988, page 1510